



# Les herboristes veulent renaître

Un projet de loi vient d'être déposé pour recréer des herboristeries, officiellement supprimées sous Pétain, en 1941.

**T**out le monde connaît la potion magique d'Astérix. Et c'est justement de Bretagne, terre des druides, que vient l'idée de ressusciter l'herboristerie. Le sénateur PS du Finistère, Jean-Luc Fichet, vient de déposer une proposition de loi visant à recréer le diplôme d'herboriste, supprimé par Pétain en 1941. « A l'époque, Vichy a considéré que les pharmaciens devaient seuls prendre le relais, que les remèdes de grand-mères étaient dangereux », commente l'élu breton. Seuls ceux qui étaient déjà herboristes pouvaient exercer jusqu'à leur mort. « Aujourd'hui, il en reste officiellement un ou deux, qui ont autour de 90 ans », remarque Clotilde Boisvert, ethnobotaniste et fondatrice de l'École des plantes, où l'on transmet le savoir des plantes, mais sans que le diplôme ne soit validé par l'université\*.

« *Les plantes ont des vertus mais la dose est cruciale. Si l'on en prend trop, elles peuvent être toxiques.* »

CLOTILDE BOISVERT, ETHNOBOTANISTE ET FONDATRICE DE L'ÉCOLE DES PLANTES

Et c'est bien tout le paradoxe actuel. D'un côté, une négation officielle du métier d'herboriste (qui pourtant existe en Angleterre, Suisse, Belgique et Allemagne) et des pharmaciens qui seuls peuvent encore revendiquer ce

statut, même s'ils sont de moins en moins nombreux à concocter des préparations magistrales. Et, de l'autre, des consommateurs de plus en plus férus de plantes, tisanes, huiles essentielles. Et 200 jeunes par an intéressés par des études d'herboriste.

Et puis, il y a l'anarchie qui règne autour du commerce des plantes. Pas d'herboristes mais, depuis un décret de 2008, 148 plantes « libérées » (avant, elles étaient 39). En clair, n'importe qui a le droit de cultiver ces plantes et de vendre ses sachets sur les marchés, à condition de ne pas donner de conseils de santé.

« Le plus inquiétant est ce qui se passe sur Internet, où les gens achètent, parfois très cher, des plantes dont la qualité et la provenance peuvent être douteuses, s'inquiète le sénateur. Certaines plantes venues d'Asie n'ont pas forcément été préparées et conditionnées dans de bonnes conditions et elles peuvent contenir des pesticides. » Clotilde Boisvert ajoute : « Plusieurs cas d'intoxication avec des plantes chinoises ont été signalés il y a quelques années en France, avec des insuffisances rénales chroniques. Comme tous les médicaments, les plantes ont des vertus mais la dose est cruciale. Si l'on en prend trop, elles peuvent être toxiques. »

Les spécialistes citent l'exemple de la poudre d'ortie, très en vogue pour son apport en sels minéraux toniques mais qui, consommée en excès, peut causer une cessation des urines, ou une hématurie. Pour mettre de l'ordre



Il n'existe pas actuellement en France de diplôme d'herboriste alors que les plantes, tisanes et huiles essentielles remportent un franc succès auprès des consommateurs.

(MAXPPP/JACKY SCHOENTGEN.)

dans cette jungle, les partisans du projet veulent un vrai diplôme reconnu par l'Education nationale (par exemple en trois ans, niveau bac). Ils souhaitent recréer des officines d'herboristes. Et surtout lancer un label garantissant la qualité des sachets de plantes et autres compléments alimentaires. « Le consommateur sera sûr, ainsi, plaisante Jean-Luc Fichet, de ne pas acheter de la poudre de perlimpimpin. »

**HÉLÈNE BRY**

\* Comme à l'Association pour le renouveau de l'herboristerie (ARH) à Paris, et à l'Ecole lyonnaise des plantes médicinales.

## Les plantes à l'hôpital

**O**n a tendance à opposer plantes et « vrais » médicaments. Or, les plantes sont régulièrement utilisées par l'industrie pharmaceutique. Ainsi, de puissants anticancéreux utilisent par exemple l'if ou la pervenche de Madagascar (des plantes naturellement très toxiques). Certains services hospitaliers se mettent aussi à utiliser les plantes, en complément des traitements médicamenteux classiques, pour soulager les symptômes des patients. « C'est ce qu'on appelle les soins de

support, explique le docteur Laurent Chevallier, botaniste et praticien attaché au CHU de Montpellier. Dans les congrès de cancérologie, on en parle de plus en plus. C'est quelque chose qui se développe et que j'utilise à Montpellier pour mes patients. Par exemple, le gingembre pour prévenir les vomissements dans le cadre d'une chimiothérapie, ou bien la mélisse qui adoucit les symptômes des patients atteints de maladies chroniques des intestins comme la maladie de Crohn. »

**H.B.**